

# L'ÉTAT DES SAVOIRS SUR LE DÉVELOPPEMENT. UNE PERSPECTIVE NÉERLANDAISE

*Gerti HESSELING*  
*Rawoo*

## **Introduction**

Après avoir lu l'ouvrage *État des savoirs sur le développement* qui, dix ans après sa parution, a donné lieu à l'organisation de ce séminaire, j'ai été frappée surtout par les conclusions d'Olivier Dollfus et d'Etienne Le Roy, et notamment par ce qu'ils ont appelé les « trous noirs » de la recherche sur le développement. Dix ans plus tard, ces remarques sont toujours d'une grande actualité pour le débat sur la recherche et le développement, non seulement en France, mais en général. En effet, quelques-uns de ces trous noirs sont encore au cœur des discussions dans le monde du développement aux Pays-Bas et notamment au sein du conseil que je préside, le RAWOO. Comme je suis persuadée que personne parmi vous n'a la moindre idée de la signification de cet étrange sigle, il me semble pertinent de vous dire d'abord quelques mots sur le RAWOO. Au téléphone, les gens comprennent généralement RABO, si bien qu'ils pensent à la banque néerlandaise de ce nom et ils me passent tout de suite un autre service. Le sigle signifie en fait Conseil pour la recherche scientifique dans le cadre de la coopération au développement. Ce conseil existe depuis plus de 25 ans. Mais, honnêtement, le RAWOO est pour moi aussi dans une certaine mesure une découverte car je n'en suis la présidente que depuis un an ; or il m'a fallu un certain temps pour comprendre vraiment ce que le RAWOO est précisément censé faire.

Le RAWOO est un organe qui conseille le gouvernement néerlandais, en particulier le ministère de la coopération au développement, mais aussi le ministère de l'agriculture, de la nature et de la sécurité alimentaire (LNV) et le ministère de l'enseignement, de la culture et des sciences (OC&W). Notre mission principale est de donner des conseils dans le domaine de la recherche en développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Et cela n'est possible qu'à condition de combler le fossé entre science, société et politiques de développement. Le conseil se compose de 15 membres, dont 9 sont originaires des Pays-Bas et 6 de ce qu'on appelle « le Sud » (Afrique, Amérique latine et Asie). Ils viennent d'horizons divers : la science, la fonction publique, l'entreprise et les organismes sociaux. Par ailleurs, chacun des trois ministères auxquels s'adresse le RAWOO a un observateur siégeant au conseil. Le RAWOO est assisté par une petite structure comptant quatre collaborateurs scientifiques à temps partiel et une secrétaire.

Ensemble, ils s'efforcent de sonder les enjeux sociaux de demain, d'anticiper sur les tendances à venir et de déterminer le type de recherche qu'il est souhaitable d'encourager ou d'initier. Les vécus professionnels et culturels différents des membres du

RAWOO rendent le dialogue très stimulant et permettent un échange de connaissances et d'expériences issues tant des Pays-Bas que des pays en développement. Pour élaborer des conseils, il convient d'examiner de près les idées, les intentions au plan stratégique et les approches qui prévalent, et d'essayer, chaque fois que c'est possible, de concevoir de nouvelles options. Le conseil articule ses réflexions autour de trois principes fondamentaux :

- La production et l'application des savoirs doivent servir les besoins locaux de développement ; il est donc indispensable d'associer tous les interlocuteurs au processus de recherche, y compris ceux qui opèrent dans les pays en développement.
- L'« appropriation », pour utiliser un terme à la mode dans les milieux du développement, des savoirs doit s'effectuer dans les pays en développement ; autrement dit, c'est dans ces pays-là qu'il faut renforcer les capacités de recherche.
- Il faut autant que possible remédier au manque profond d'adéquation qui existe encore entre les pays en développement et le champ de la recherche néerlandaise. On ne peut y parvenir qu'en instaurant un « partenariat égalitaire », pour utiliser encore le jargon des milieux du développement.

Comme je l'ai dit, les trous noirs identifiés il y a 10 ans, sont toujours au cœur du débat de ce conseil et il me semble utile d'en approfondir quelques-uns. Il s'agit surtout des suivants :

- La place des usagers et la manière d'associer les populations concernées à la définition des priorités de la recherche.
- À qui et à quoi sert l'aide au développement ?
- Quelles coopérations scientifiques sommes-nous capables de générer en commun ?

Je vais les aborder sous deux rubriques :

- Comment créer un partenariat en matière de recherche sur le développement ? Je donnerai également un exemple concret d'un partenariat de ce type, à savoir le processus que le RAWOO a mis sur pied pour établir un partenariat avec le Ghana dans le domaine de la recherche en matière de santé. Comment ce processus s'est-il déroulé, quelles ont été les difficultés rencontrées, quels enseignements pouvons-nous en tirer et à quoi ce processus a-t-il abouti ?
- Ensuite, j'aborderai brièvement la notion de « savoir ». Quelles sont les nouvelles conceptions dans le domaine de la production de savoirs et de l'utilisation des savoirs des pays en développement dans un monde en constante mutation ? Et quelles implications ont-elles pour la recherche axée sur le développement qui est financée par les Pays-Bas ?

## **1. Les partenariats dans le domaine de la recherche**

À la fin des années 60, le RAWOO a commencé à mettre en place un nouveau type de partenariat fondé sur l'idée suivante : comment pouvons-nous rassembler les chercheurs néerlandais, les chercheurs des pays en développement et les utilisateurs finaux de la recherche dans les pays en développement afin de procéder à des recherches qui répondent réellement aux besoins de ces pays ?

Cette initiative était une réponse à la critique de ce qu'on appelle le modèle « provider-receiver » (nous fournissons et vous recevez) qui prévalait encore à l'époque (cf. Gelia Castillo). Ce modèle reposait sur un transfert vertical des savoirs : transfert des compétences et des instruments des bailleurs de fonds aux récepteurs de l'aide, transfert d'un organisme de recherche du Nord à un organisme du Sud, transfert d'une organisation d'aide extérieure à un « bénéficiaire ». En d'autres mots, le Nord est bien disposé à aider le Sud à chercher les meilleures solutions aux problèmes de la pauvreté<sup>1</sup>. En 2000, un chercheur de renom, Joseph Stiglitz, a rédigé un article à ce sujet qui mérite toute notre attention : « Scan Globally, Reinvent Locally. Knowledge infrastructure and the localisation of knowledge ».

Jusqu'à cette date, il était d'usage que l'agenda de la recherche soit défini en majeure partie par les chercheurs du Nord ou par des organisations extérieures qui finançaient la recherche. Ce modèle a suscité des critiques dès les années 70, de la part surtout de chercheurs des pays en développement eux-mêmes qui y voyaient une sorte de colonialisme intellectuel. Un article, « The Limits of Development Research », a fait grand bruit à l'époque. Rédigé par Paul Streeten, il a été publié en 1974 dans la revue *World Development*<sup>2</sup>.

Cette idée fut formulée d'une autre manière dans les années 80 avec le terme de « recherche déterminée par l'offre » qui dénonçait en fait le même phénomène : la recherche définie par les agendas et les centres d'intérêt des chercheurs du Nord et des bailleurs de fonds. Aux Pays-Bas, l'université de Groningue a organisé des colloques sur ce thème en 1989 et en 1991, dont le but principal était de convaincre les décideurs et les chercheurs qu'il fallait remplacer le modèle de l'aide « définie par l'offre » par un modèle d'aide « définie par la demande », suivant lequel le pays en développement aurait un rôle déterminant dans l'établissement de son propre programme de recherche. Pendant ces colloques, un large consensus a vu le jour sur la nécessité d'adopter une politique de recherche qui

- soit axée sur le renforcement des capacités de recherche dans les pays en développement ;
- associe les « utilisateurs finaux » des résultats des recherches, à savoir les pouvoirs publics et la population des pays en développement, tant à la définition des priorités de la recherche qu'à l'exécution des recherches.

Les conclusions de ces colloques ont été publiées dans deux documents rédigés notamment par Caspar Schweigmann : *Research and Development Cooperation : The role of The Netherlands* et *Development-related research collaboration: a second look at the role of The Netherlands*.

Des recommandations similaires ont été formulées ultérieurement, lors de colloques tenus à Berne et à Berlin.

---

<sup>1</sup> Joseph Stiglitz, 2000, « Scan globally, Reinvent Locally. Knowledge infrastructure and the localisation of knowledge » in *Development and Cooperation*, n° 4, juillet-août 2000, p. 11 ; DSE Berlin, Allemagne.

<sup>2</sup> Vol. 2, n° 10-12, octobre-décembre 1974.

C'est dans ce contexte que le RAWOO a cherché à développer un partenariat d'un type nouveau dans le domaine de la recherche. Ce nouveau concept s'articulait autour des principes mentionnés ci-dessus que je répéterai ici :

- Le pays en développement doit assumer l'« appropriation » du processus qui conduit à l'établissement du programme de recherche.
- Le programme de recherche doit être davantage en phase avec les véritables problèmes qui se posent concrètement au pays en question et avec ses besoins de développement.
- Toutes les personnes et organisations concernées du pays en développement (les « parties prenantes ») doivent être associées à la formulation du programme de recherche et des priorités en matière de recherche.
- La nouvelle approche tient compte du système de recherche en place dans le pays en développement et s'efforce de l'améliorer, notamment en renforçant les capacités de recherche et l'infrastructure de la recherche dans le pays.
- La mise en place et la réalisation des recherches doivent être fondées sur une coopération équitable entre chercheurs et personnes intéressées dans le pays en développement et chercheurs venus des Pays-Bas.

C'est uniquement en respectant ces principes que l'on peut établir un processus interactif et un lien entre recherche, stratégies et sociétés, entre diverses disciplines scientifiques et entre les pays en développement et les Pays-Bas.

Le RAWOO s'est efforcé d'appliquer cette approche au Ghana et aux Philippines. Nous avons essayé de laisser nos partenaires dans ces deux pays piloter à leur façon l'ensemble du processus de définition d'un programme de recherche : ils devaient formuler eux-mêmes leurs propres problèmes et leurs propres besoins, et les traduire en stratégies locales, en priorités en matière de recherche et en renforcement des capacités de recherche de leur pays. Nos partenaires ghanéens ont décidé d'axer les activités sur la recherche dans le domaine de la santé publique, à la suite de la réforme de la politique de santé publique qui était alors en cours. Aux Philippines, les parties prenantes ont décidé de poursuivre des recherches qui avait été effectuées auparavant sur l'île de Mindanao dans le domaine de la biodiversité, mais en adoptant cette fois-ci une approche plus participative, dans l'espoir que cette démarche serve d'exemple dans d'autres régions du pays.

Je présenterai maintenant plus en détail le cas du Ghana.

## **2. L'expérience avec le programme ghanéen**

Au Ghana, les expériences de définition d'un programme de recherche, établie en partant des besoins du pays lui-même et en choisissant une approche inverse du modèle classique de coopération Nord-Sud ont montré que l'on parvenait ainsi à d'autres résultats.

La recherche en matière de santé axée sur le développement qui était effectuée aux Pays-Bas était jusqu'alors fortement centrée sur les maladies tropicales, telles que le paludisme, la schistosomose et la tuberculose. Lorsque le RAWOO a annoncé son intention de développer un nouveau programme commun de santé publique pour le développement, les chercheurs néerlandais qui travaillaient dans le domaine biomédical ont bien accueilli la nouvelle. Ils pensaient que le programme, qui allait être financé par les autorités néerlandaises, résoudrait un problème de longue date : la marginalisation et le manque de ressources financières de la recherche néerlandaise sur les maladies tropicales.

Mais le RAWOO a décidé de s'y prendre autrement. Grâce à nos réseaux, nous savions que des développements intéressants avaient lieu au Ghana dans le secteur de la santé publique.

Au début des années 90, le Health Research Unit du ministère de la santé ghanéen avait pris l'initiative d'organiser des échanges d'idées et d'expériences entre les chercheurs et les autres partenaires de ce secteur, portant sur la manière de combler le fossé qui sépare la recherche et les orientations stratégiques et de mieux adapter la recherche en matière de santé aux besoins du développement. Cette initiative avait conduit, quelques années plus tard, à la mise en place d'une stratégie de santé publique à moyen terme et à un processus de réforme du secteur de la santé. On était convaincu que la recherche pourrait contribuer au processus de réforme. Les Ghanéens ont engagé eux-mêmes une large concertation en vue de mettre en place un programme d'action national en matière de recherche dans le domaine de la santé publique, destinée à soutenir la stratégie à moyen terme. Il est ressorti de cette concertation que le Ghana n'avait pas un si grand besoin de recherches sur les maladies tropicales, et que des dysfonctionnements du système de santé étaient à l'origine des principales difficultés que connaissait ce secteur : l'accès aux services de santé, la qualité des soins, le financement des soins médicaux et la coordination à l'intérieur du secteur.

Armé de ces informations, le RAWOO a décidé d'essayer de nouer un véritable partenariat au Ghana visant à établir un programme de recherche satisfaisant tant les partenaires ghanéens que les chercheurs néerlandais. Nous avons demandé au Ghana de créer un groupe de travail national dont feraient partie des représentants des principaux acteurs du secteur de la santé, et qui assumerait la responsabilité des activités. Ensuite nous avons organisé deux séminaires, le premier au Ghana, le second aux Pays-Bas. Lors de ce dernier séminaire, les partenaires ghanéens ont présenté leurs priorités en matière de recherche. Comme vous pouvez l'imaginer, les chercheurs néerlandais ont été déçus que ces priorités se situent non pas dans le domaine des maladies tropicales, mais dans celui des faiblesses du système de santé ghanéen. Les chercheurs néerlandais ont d'abord menacé de se retirer du projet, avançant que les propositions des Ghanéens n'étaient pas équilibrées. On a heureusement fini par trouver un compromis parce que les Néerlandais étaient persuadés que la recherche dans le domaine des maladies tropicales serait tout de même intégrée au programme à un moment ou à un autre. Par ailleurs, les Ghanéens avaient compris pendant cette consultation qu'ils pourraient aussi tirer des enseignements du savoir-faire et des connaissances des Néerlandais en matière de santé, même si cette

expertise n'était pas directement centrée sur la situation dans un pays en développement comme le Ghana. Le partenariat ouvrait des possibilités d'effectuer des études comparatives entre le Ghana et les Pays-Bas portant sur les systèmes de santé des deux pays.

Ainsi a été défini un programme de recherche conjointe pour lequel le RAWOO a présenté une demande de financement au gouvernement néerlandais. Ces recherches sont en cours et le RAWOO n'y tient plus qu'un rôle modeste : il fait partie des partenaires chargés de l'évaluation.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de cette expérience ?

- Tout d'abord, il s'avère dans la pratique qu'il n'est pas si facile d'inverser le modèle traditionnel de la coopération en recherche scientifique et de donner aux partenaires de développement la maîtrise du processus d'établissement du programme de recherche. Cette démarche a en effet des conséquences considérables : les rôles sont inversés, il faut donc procéder à un transfert des responsabilités ; on est confronté à toutes sortes de relations de pouvoir, tant dans le pays en développement qu'aux Pays-Bas, ce qui entraîne diverses difficultés organisationnelles et institutionnelles.
- Du point de vue du développement, il s'avère primordial que l'« appropriation » du programme de recherche se produise dans le pays en développement ; c'est à cette condition seulement que l'exécution de la recherche peut conduire à des résultats durables et pertinents pour le développement. Mais encore une fois : il faut transférer les responsabilités, la prise de décision et les fonds des Pays-Bas dans le pays en développement. Cela implique la nécessité de renforcer les capacités des personnes, des organisations et des institutions dans le pays en question, si on veut que ces tâches y soient bien exécutées.
- Il faut avoir conscience des inégalités entre le Nord et le Sud pour être à même de chercher des modalités permettant d'assurer une adéquation entre « appropriation » et partenariat. Mais cette démarche est loin d'être facile car elle implique l'acceptation par le partenaire néerlandais de ne plus contrôler le processus afin de laisser une grande autonomie au partenaire du Sud.
- Le processus qui doit mener à la mise en place d'un programme de recherche commun devra toujours être précédé d'une très vaste concertation. Le RAWOO s'est efforcé d'assumer un rôle de facilitateur pour instaurer le dialogue entre chercheurs, décideurs et représentants du secteur social, tant locaux que néerlandais. Il s'agissait de déterminer comment les savoirs peuvent apporter des éléments de solution aux problèmes du développement et répondre aux besoins du pays en développement, et comment s'y prendre pour procéder à des changements et à des innovations. Cette concertation a créé un environnement d'apprentissage propice et un réseau regroupant toutes les parties concernées tant dans le pays en développement qu'aux Pays-Bas. L'ensemble de ce processus préparatoire était jonché d'obstacles.
- Le « comment » est peut-être encore plus important que le « quoi ». En d'autres termes, l'approche et la méthodologie choisies pour réussir à définir un programme de recherche commun intégrant explicitement ceux à qui est destinée la recherche constituent, pour l'instant, vraisemblablement le principal apport de cette expérience.

- Toutefois, le « quoi » est aussi important. Il apparaît en effet que les conclusions de cette vaste concertation ont permis de réellement modifier les priorités de la recherche.

Je me suis étendue sur le cas du Ghana parce qu'aux Pays-Bas la notion de « partenariat » figure parmi les grandes priorités du ministre actuel de la coopération au développement et que l'établissement de véritables partenariats (dans le domaine de la recherche et dans d'autres) est, à mon avis, un processus extrêmement difficile à mener. J'ai encore pu le constater récemment. J'étais invitée à participer à un colloque aux États-Unis dont le but était la mise en place d'un programme de recherche dans le domaine de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest, intitulé « a Consortium for Development Partnership ». Les Américains ne parlaient qu'en termes de « transfert des savoirs » et estimaient que leur université comptait bien assez de spécialistes susceptibles de transmettre leur expérience et leurs connaissances aux pays d'Afrique de l'Ouest. Ils ne semblaient pas du tout avoir l'intention de confier l'organisation, en tout ou partie, aux partenaires ouest-africains. J'ai présenté une communication à ce colloque, dans laquelle j'attirais l'attention sur ce difficile processus de dialogue précédant la mise en place d'un programme de recherche commun. Mes propos furent très bien accueillis par mes collègues africains, mais ne furent pas publiés dans les actes du colloque. Lors d'un colloque tenu aux Pays-Bas et faisant suite à celui qui s'était déroulé aux États-Unis, de nombreux entretiens eurent lieu dans les couloirs avec les collègues africains, et les Américains se montrèrent enfin disposés à mettre un peu d'eau dans leur vin. Je répète donc : « partenariat » est un mot à la mode dans les milieux du développement, mais il s'avère que les choses ne changent pas beaucoup dans la pratique.

Dans le domaine de la recherche aux fins de développement, on constate non seulement des changements dans l'approche permettant de fixer des programmes de recherche qui répondent mieux aux besoins des pays en développement, mais aussi de nouveaux développements en matière de savoir et de production des savoirs. Je me propose de développer ce point car ces nouvelles conceptions ont des répercussions sur les modalités régissant l'organisation de la recherche dans l'avenir.

### **3. Les savoirs**

En 1994, Michael Gibson, un professeur britannique, a publié, en collaboration avec des collègues, un livre intitulé *The New Production of Knowledge. The Dynamics of science and research in contemporary societies*, qui a été très favorablement reçu dans le monde de la recherche scientifique. L'auteur distingue deux modes de production des savoirs :

- la science classique, disciplinaire, qui s'adresse avant tout à la communauté scientifique, développée principalement dans les universités et qu'il désigne par le terme de « mode 1 » ;
- une science qui se caractérise par des contextes transdisciplinaires, sociaux et économiques hétérogènes, une pratique cognitive et sociale propre à l'individu, qui met l'accent sur l'obligation de rendre compte et qui s'interroge sur ce qu'il faut

entendre par une bonne recherche. Gibson désigne ce second type de science par le terme de « mode 2 »<sup>3</sup>.

Je vais essayer d'expliquer cette définition du mode 2 de production des savoirs, qui est truffée de jargon scientifique.

Il faut d'abord évoquer certaines tendances que l'on constate depuis quelques années. D'un côté, les demandeurs (société, entreprises et pouvoirs publics) exercent une pression croissante sur la science dont ils attendent des réponses à des questions de plus en plus complexes. Les thèmes de recherche des disciplines universitaires (droit, politicologie, médecine, etc.) n'y parviennent généralement pas. D'un autre côté, les scientifiques cherchent à se situer à la limite de disciplines ou entre les disciplines. Ils veulent utiliser leurs capacités intellectuelles pour résoudre ces problèmes complexes. On peut distinguer dans cette évolution un nouveau modèle de production des savoirs. Ce nouveau type de production des savoirs présente les caractéristiques suivantes.

*La recherche s'effectue dans un contexte social*, c'est-à-dire que les résultats des recherches doivent avoir une valeur utile dans un cadre élargi et non plus simplement dans une discipline spécialisée déterminée. Lors du choix de projets de recherche dans le domaine de la santé, il faut donc aussi se demander, par exemple, quelles sont les applications médicales des projets et si des intérêts commerciaux entrent en jeu.

*La production des savoirs est transdisciplinaire*. Cela signifie qu'elle repose sur une collaboration au sein d'une équipe de chercheurs et que les résultats des travaux dépassent les disciplines de ces chercheurs. Autrement dit, nous devons oublier les anciennes disciplines que nous connaissons traditionnellement et nous orienter plus franchement vers un ensemble de domaines de production des savoirs qui se recoupent en partie, et dans lesquels des anthropologues, des agronomes, des psychologues et des linguistes, par exemple, travaillent en coopération.

*Le système des savoirs est étendu et hétérogène*. Cela fait longtemps que les universités ne sont plus le seul lieu de production des savoirs. Je donnerai un exemple. Les chercheurs de Wageningen effectuent une recherche comparative sur les pratiques locales en agriculture aux Pays-Bas, en Italie et dans la province sud-africaine du Kwazulu-Natal. En Afrique du Sud, on a conjugué les savoirs locaux des paysannes zouloues, des guérisseurs, des ONG, des services agricoles et des stations de recherche avec les nouveaux développements de l'agriculture en Italie et aux Pays-Bas, et, grâce à ces savoirs, on essaie d'obtenir une production agricole durable et de meilleure qualité dans une vallée du Kwazulu-Natal.

La production des savoirs se caractérise aussi par une responsabilité et une réflexion sociales. La recherche ne porte plus uniquement sur des questions technico-scientifiques ; elle doit se préoccuper de trouver des solutions respectant les valeurs et les souhaits des intéressés. Il faut aussi s'assurer, par exemple, que les solutions proposées n'auront pas d'effets pervers.

---

<sup>3</sup> Ces informations reposent sur une interview de M. Gibson publiée dans *Facta 1998*.

Cet aspect de la production des savoirs implique que l'on conçoive de nouveaux modes de contrôle de la qualité des recherches. Les résultats des recherches sont souvent publiés dans des revues spécialisées et jugés par des spécialistes du même domaine. C'est très bien, mais cela ne suffit plus. Avec cette nouvelle forme de production des savoirs, il importe d'apprécier aussi les aspects sociaux, économiques et politiques (la recherche contribue-t-elle au renforcement du potentiel concurrentiel ? Est-elle socialement acceptable ?).

Quelles sont les incidences de cette nouvelle démarche dans le domaine de la production des savoirs sur la politique de recherche néerlandaise en matière de coopération au développement ? Je ne peux pas répondre de façon exhaustive à cette question, mais j'expliquerai quelques points.

Au cours des années 90, la direction générale de la coopération au développement du ministère néerlandais des affaires étrangères (DGIS) a, pour la première fois, développé sa propre politique de recherche. Toutefois, la politique de développement néerlandaise ayant été radicalement modifiée ces dernières années, il a été décidé en 2004 de réorienter la politique de recherche au sein de la DGIS. Ainsi s'offre une bonne occasion d'appliquer les nouvelles conceptions en matière de partenariat et de savoir. Dans l'ensemble, les pouvoirs publics vont voir leur rôle se modifier : de simples bailleurs de fonds, ils vont devenir des facilitateurs, ce qui exige un changement profond de mentalité pour nombre de fonctionnaires. Certains sont habitués à travailler suivant un processus de haut en bas, d'appliquer des lois et des règlements de derrière leur bureau. Ils vont maintenant devoir improviser, inventorier les possibilités, essayer d'obtenir un consensus. Cette manière de travailler est beaucoup plus exigeante.

En ce qui concerne les partenariats (une notion clé du document d'orientation du gouvernement néerlandais, *Aan Elkaar Verplicht*), la DGIS devra, elle aussi, respecter la règle selon laquelle il convient de porter une attention beaucoup plus grande à la phase préliminaire de l'établissement de programmes de recherche entre les partenaires des pays en développement entre eux ou bien entre les partenaires des pays en développement et les Pays-Bas. Il faudra donc que certains services de la DGIS, chargés de la formulation des politiques, y consacrent beaucoup plus de temps et d'argent. Car si l'on veut réellement stimuler une recherche répondant à une demande et apportant quelque chose aux différents groupes intéressés des pays en développement, il faut dès le début associer toutes les parties à ce processus (chercheurs locaux et néerlandais, issus tant du monde scientifique traditionnel que de la société, collaborateurs chargés de la stratégie, experts travaillant sur le terrain, organisations locales, etc.). Ce processus devra être piloté en majeure partie par le pays en développement lui-même. Nous avons vu qu'une phase préliminaire est un processus parfois difficile qui prend du temps, mais il semble maintenant exclu de revenir à l'ancien modèle de transfert des savoirs (la DGIS ne le souhaiterait d'ailleurs pas).

Les nouvelles conceptions touchant à la production des savoirs auront, elles aussi, des conséquences.

Un changement important de la politique de développement néerlandaise réside dans le transfert de certaines responsabilités aux ambassades en matière de coopération bilatérale avec 36 pays partenaires. Par conséquent, les hommes et les femmes qui travaillent dans les ambassades doivent aussi acquérir des compétences en gestion de recherches et ils doivent consacrer du temps et de l'énergie à répertorier les savoirs locaux disponibles dans le pays et à renforcer les institutions locales du savoir. Dans un monde qui change rapidement sous l'effet de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information, le transfert de responsabilités implique notamment le renforcement des capacités à gérer l'énorme masse d'informations qui est maintenant disponible via Internet et les autres médias. Comment distingue-t-on les sources d'information fiables de celles qui le sont moins ? Comment faire face à cette surabondance d'informations ? Google est devenu un moyen d'information courant, mais les « googleurs » savent lire et écrire. Nombreux sont les pauvres dans les pays en développement qui ne savent qu'écouter et parler. Les technologies modernes de l'information et de la communication (les TIC) offrent des moyens qui peuvent leur permettre de faire entendre leur voix. À mon avis, on utilise encore insuffisamment les TIC dans la coopération au développement. Les affaires étrangères sont souvent gênées par le fait qu'on change assez rapidement de poste au sein du ministère (en général tous les 3 ou 4 ans). Cette habitude peut entraver le renforcement des capacités en matière de gestion de recherche et elle ne favorise certainement pas l'établissement d'une mémoire institutionnelle. Les résultats des recherches sont par définition imprévisibles. Même lorsque les programmes de recherche sont axés sur des problèmes définis au préalable. Il semble pourtant important de ne pas seulement financer et stimuler les recherches classiques utiles pour le développement, mais aussi de prévoir des aides et un espace pour une recherche innovante, en acceptant de courir le risque que cette recherche ne débouche sur aucun résultat utilisable directement. Même dans ce cas une recherche peut être utile car des « mauvais » résultats peuvent être tout aussi significatifs que des « bons ».

Enfin, il semble important de conserver une place pour la recherche universitaire classique à côté des nouvelles formes de recherche. Disons pour conclure que mes propos ne sont peut-être que des banalités, des idées développées depuis plus de dix ans, que vous connaissez sans doute et que vous partagez ou rejetez. Je les ai formulées en m'appuyant surtout sur la littérature anglophone, mais je les ai aussi trouvées, du moins en partie, dans la littérature francophone.

Aux Pays-Bas, le conseil que je préside a essayé de tenir un rôle de facilitateur du processus au Ghana et aux Philippines. Nous avons constaté que, en matière de partenariat et de nouveaux savoirs, tout le monde est prêt à exprimer son adhésion, fût-elle de pure forme (« pay lip service »), mais qu'il est difficile, surtout chez nous dans le Nord, d'en assumer les implications. Dans la pratique, on rencontre de fortes résistances parmi les chercheurs du Nord (et certains chercheurs du Sud), mais aussi parmi les fonctionnaires du développement. En tant que chercheurs universitaires intéressés par le développement, nous sommes encore confrontés à un défi de taille. Pour surmonter cet obstacle dans les années à venir, nous devons entamer une large concertation avec tous les acteurs du développement.